



Démarche de développement durable



Créateur d'espaces de communication

Ad'Hoc Média a initié depuis 2006 une politique de réduction de son impact sur l'environnement dans les domaines suivants :

- l'impression,
- le traitement des déchets,
- l'utilisation de supports recyclables ou bio-dégradables,
- l'amélioration de l'espace de travail.



Impression et environnement

Précurseur, Ad'Hoc Media bénéficie d'une politique d'innovation dans le développement durable :

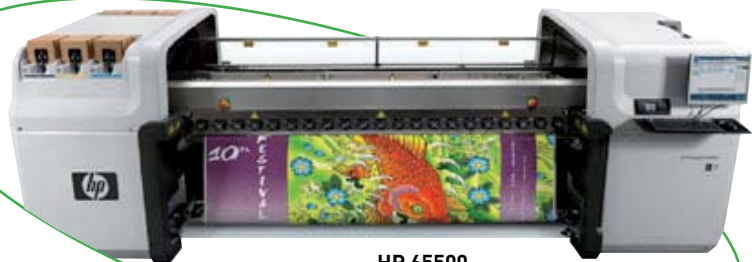
- Élimination complète des solvants de la chaîne graphique,
- Retraitement des déchets de l'impression numérique,
- Tri et recyclage des déchets de matériaux et en particulier des bâches,
- Utilisation de matériaux «Verts» (adhésifs et bâches sans PVC, colles au PH neutre, carton ...),
- Aménagement des locaux de production (contre les émanations volatiles).

Élimination des solvants de la chaîne graphique

Investissement :

Achat d'une imprimante numérique dotée d'un système d'impression grand format utilisant des encres HP Latex.

(Encres sans solvants répondant aux normes européennes REACH de contrôle des substances chimiques)



HP 65500

Grand format - 6 couleurs
Jusqu'à 250 cm de laize
Encres latex - 1440 dpi

Depuis 2009, 125 litres de solvants ont été économisés chaque année grâce à cet investissement. Ad'Hoc Média est un acteur de l'impression numérique «durable» et respectueux de l'environnement.

Les encres HP latex sont inodores et ne dégagent que très peu de composés organiques volatiles. Elles ne produisent pas d'émission d'ozone au cours de l'impression, ne contiennent pas de polluants ou de sensibilisateurs atmosphériques dangereux (selon l'agence américaine de la protection de l'environnement, méthode 311) et sont conformes à l'homologation de référence du secteur, Nordic Swan. Aucune ventilation spéciale n'est requise pour satisfaire les normes en matière d'exposition des employés et aucun permis d'évacuation d'air n'est nécessaire.

Retraiter les déchets, c'est bien.

Ne pas en produire, c'est mieux !

Retraitement des déchets de production d'impression numérique

Nous faisons retraiter tous les composants
usagés de la production numérique :

Cartouches d'encre usagées

récoltées et reconditionnées

par la société



Déchets souillés

(gants, chiffons, seringues de vidange,
tiges de nettoyage, ...)

récoltés et traités

par la société



Ad'Hoc Média
ne rejette
aucun liquide souillé
ou solvant
dans le réseau urbain
d'eaux usées.

Tri & recyclage des déchets de matériaux en particulier des bâches de matériaux

Ad'Hoc Média a été le premier acteur de signalétique de tout l'Ouest de la France à adhérer au programme TEXYLOOP.

Les bâches imprimées sont récoltées après usage et envoyées en retraitement afin de recycler leurs éléments de base (encres, PVC, acrylique).

Bâches et tissus enduits

récoltés
par la société

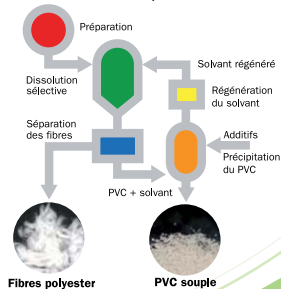
**SIGNA
FRANCE**
UN GROUPE BHD

retraités
par la société
FERRARI

TEXYLOOP®

Textile 100% recyclable

Membranes et textiles composites PVC



Cartons
récoltés et recyclés

par la société
VEOLIA

Utilisation de matériaux «Verts»

Ad'Hoc Média s'oriente de plus en plus vers l'utilisation de matières premières recyclables ou moins polluantes (ex : papier, toile sans PVC, grille en intissé, carton...).

Même si les fournisseurs de matériaux sont encore en phase de développement sur ces nouveaux matériaux, nous les proposons systématiquement à nos clients :

- Les bâches sans PVC s'inscrivent dans cette démarche,

comme la première bâche imprimable et durable en extérieur développée par Dickson Evergreen.

- Les cartons recyclés et recyclables

à l'image de la gamme Falcon Board de supports d'impression en carton développée par Hexacomb et commercialisé par Filmolux.





8, rue des Sassafras - CS 20125
44301 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 51 13 47 47 - Fax : 02 51 13 47 48

www.adhocmedia.fr